



**Mairie de Roisey**  
228, route du Pilat - 42520 ROISEY  
Tél. 04 74 87 48 93 - Fax 04 74 87 49 30  
mairie.roisey@wanadoo.fr

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL** **Du 06 décembre 2017**

L'an deux mille dix-sept le 6 décembre à dix-neuf heures, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence du Maire Madame Josette VERNEY

Nombre de Membres en exercice : 15  
Présents : 12  
Votants : 13 Date de convocation : 23 novembre 2016

**Présents :** Josette VERNEY - Robert VIANNET - Philippe ARIES - Yves MEILLER - Marie-Agnès ACHAI NTRE - Isabelle CARRET - Didier BRUNEL - Isabelle DURAND - Richard VALLOT - Marie-Claude FOREST - Christian PEILLON -Nathalie MARILLIER

**Absents :** Catherine BRUNETON - Fabienne GACHE

**Pouvoirs :** Maurice GIRODET à Philippe ARIES

**Secrétaire de séance :** Isabelle DURAND

**+** **Approbation du compte rendu du 08 Novembre 2017 :**  
Sans observation, ce compte rendu est approuvé à l'unanimité.

### **DELIBERATIONS :**

**+** **Demandes de subventions auprès du Conseil Départemental** toutes ces propositions sont approuvées à l'unanimité

- Au titre des amendes de Police pour aménagement d'une liaison piétonne depuis le pont de la Sagnemorte jusqu'aux espaces sportifs, montant estimé des travaux 16 300 € HT.
- Demande de subvention pour le programme de voirie 2018 Route de Sagnemorte : Montant estimé des travaux 24 500 € HT.
- Demande de subvention au titre de l'enveloppe de solidarité pour réaménagement de la salle de classe rez-de-chaussée sud 30 733 € HT.
- Demande de subvention au titre de l'enveloppe territorialisée pour aménagement sécuritaire du carrefour de La Garde 160 555 € HT subvention demandée 80 000 €.

**+** **Délibération recrutement de 2 agents recenseurs**

Sur proposition du maire Mme Thérèse Chavas et Mme Maryse François sont recrutées.  
Mme le maire assurera la coordination de cette enquête.

**+ Délibération pour autorisation de dépenses d'investissement**

- pour le budget communal à hauteur de 63 300 €
- pour le budget assainissement à hauteur de 80 598 €

**+ Délibération délégation de compétence pour délivrer une autorisation d'urbanisme intéressant le maire**

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité de désigner Mr Robert Viannet.

**+ Avenant 1 à la DSP avec la SPL pour centre de loisir consiste à affecter un animateur supplémentaire sur la commune de Véranne pour répondre aux exigences de taux d'encadrement.**

**+ Budget assainissement DM 1 2 et 3 Approuvées à l'unanimité**

**+ Contrat de fourniture de chaleur avec IRA le maire expose les nouveaux indices calculés avec les données 2017 le conseil approuve les montants proposés.**

**+ Participation au repas des aînés pour les personnes n'ayant pas atteint l'âge de 70 ans reste fixé à 25 €.**

**+ Présentation des RPQS 2016 pour l'assainissement collectif**

Population desservie au 31 décembre 2016 estimé à 747 Habitants soit 372 branchements.

Volume facturé: 32 015 m<sup>3</sup> - Aucun déversement industriel autorisé - Ouvrages 100% conformes à la réglementation.

Redevances 2016 : 57 000 € - Droits de branchements : 25 603 €.

Tarif 2016 inchangé/tarif 2015 à savoir : forfait 70 € + part variable 1.06 €/m<sup>3</sup>.

**+ Présentation du bilan du PLH 1 : n'appelle pas de commentaire**

**+ DIVERS**

- **Vœux du conseil municipal fixés au 13 Janvier 2018**
- **Repas des aînés 27 janvier 2018**

**Le Conseil s'achève et la Séance est levée à 21 H 30.**

**Prochain CM le 24 Janvier 2018 à 19 H 00.**